

NOTE.

Cette notice resta inachevée, et par conséquent inédite. Mais mes *Réflexions sur l'étude des langues asiatiques* (Bonn, 1832) m'ayant ramené au même sujet, j'en ai dit quelques mots. « On « m'opposera peut-être, comme un exemple frappant du talent « des Arabes pour les fictions, les Mille et une nuits. Mais j'ai « soutenu et je soutiens encore que la majeure partie de ces « contes charmants, celle qui a fait la fortune du livre en Europe, « est d'invention indienne. Jusqu'ici j'ai à peine effleuré les « preuves qui se présentent en foule; je me propose de traiter « ce sujet plus à fond. Les journaux nous ont appris que M. Sil- « vestre de Sacy, dans un discours lu dernièrement à l'Institut, « a revendiqué l'invention de ces contes pour les Arabes. L'au- « torité de ce célèbre orientaliste est d'un grand poids; cette « fois-ci elle est en contradiction avec le témoignage formel de « Maçoudi. Je ne connais pas encore les arguments de M. de « Sacy: mais je doute qu'ils me fassent changer d'avis. »

Je me mis en devoir de présenter au savant académicien un livre dans lequel je l'avais contredit; en revanche, il eut la bonté de m'envoyer un exemplaire de son Mémoire, tiré à part avant la publication dans les volumes de l'Académie, ce qui donna lieu à ma réponse.

2.

L E T T R E

A. M. SILVESTRE DE SACY,

PAIR DE FRANCE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, ETC.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 1^{er} décembre, avec votre envoi, dont je vous suis infiniment reconnaissant. Je ne m'étais point flatté que mes réflexions pussent mériter votre attention. Il y a nombre d'années que j'ai commencé un essai sur les Mille et une nuits, et autres contes orientaux. Ce travail en est resté là: la lecture de votre Mémoire m'a donné

III.

2